

Chronique du Sablier

N° 8 juin 2018

La Loire, les levées, les crues

La levée syndicale de Gohier aux Ponts-de-Cé (2)

Regroupement des syndicats des levées

Les 3 structures fusionnent en un syndicat intercommunal à vocation unique par arrêté préfectoral en 2010. Il regroupe 8 communes concernées par le Val du Petit Louet. (Blaison-Gohier, St Sulpice, St Saturnin, St Jean-des-Mauvrets., Juigné, Les Ponts-de-Cé, Mûrs-Erigné et St Melaine)

Au 1er janvier 2016, est créé le Syndicat Layon Aubance Louet, regroupant 4 syndicats :

- le Syndicat Mixte du Bassin du Layon (SMBL) créé en 1973 et composé de 22 communes
- le Syndicat Mixte du Bassin de l'Aubance (SmiBA), créé en 1961 et regroupant 20 communes
- le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée du Louet composé de 9 communes et créé en 2011
- le Syndicat Intercommunal de Protection des Levées de Blaison-Gohier aux Ponts-de-Cé

Le siège administratif de ce regroupement syndical se trouve à Martigné-Briand. Il passe à 53 communes, gère 250 km de cours d'eau couvrant une superficie protégée de 1073 km²

Notre vallée proposée comme déversoir

Le programme de 1867 prévoyait de rehausser la levée nord entre Loire et Authion de 0,30 m suite aux inondations de 1856 et 1866. On reparle également de prévoir 19 déversoirs tout au long de la Loire. Seulement 7 d'entre eux sont réalisés entre 1870 et 1891 (1 en Berry, 5 en Orléanais et Blésois, et 1 en basse Touraine).

Sur la levée syndicale de Gohier, il était prévu d'en installer un pour défendre la vallée de la rive droite. Suite à l'enquête de juillet 1868, la commission, (composée du conseil général, des maires ou adjoints de Gohier, Blaison, St Sulpice, St Jean-des-Mauvrets, La Daguenière et La Bohalle) après examen, rejette le projet, les riverains n'y étant pas favorables. L'administration considère également que notre vallée serait de faible importance pour un déversoir. Toutefois, le projet reste d'actualité, jusqu' en 1892 ... Une longue période sans grande crue (avant 1910) laissa ce dossier dans les armoires !



Blaison , la levée, lors d'une crue

Les cassures de la petite levée

On en retiendra surtout 3, inondant toute notre vallée jusque dans les maisons du bas des bourgs de Gohier et Blaison, dévastant et ensablant cultures et paysage :

- le 4 juin 1856 près de Gohier, sur « Les Sables »
- le 1 octobre 1866 au chemin Nivelteau (Basses Arches), formant « la boire Lecomte »
- le 21 janvier 1941 suite à un hiver rude, la Loire charriant des glaçons accumulés au pont Dumnacus des Ponts-de-Cé, partiellement détruit en juin 1940, provoqua une montée rapide des eaux (30 cm à l'heure !). Il y eut 4 cassures.

A noter que lors de la grande crue de novembre 1910, la levée a tenu le coup ainsi qu'à celle de 1982 !

Sources :

- Récits de Victor Cornuaille
- Livre d' André Leroy « Blaison-Gohier, Promenade dans son passé ... » (1^{ère} édition)
- Livre d' Amélie Dubois Richir « Les travailleurs de la Loire au XIX^e siècle »

Les grandes crues de la Loire à Saumur

Classées par cotes	Échelle en mètres	Classées par années	Échelle en mètres
Juin 1856	7,00	Janvier 1843	6,70
Octobre 1866	6,88	Mars 1844	6,05
Janvier 1843	6,70	Octobre 1846	6,01
Novembre 1910	6,40	Juin 1856	7,00
Mars 1923	6,22	Octobre 1866	6,88
Avril 1919	6,14	Décembre 1868	5,50
Mars 1844	6,05	Décembre 1872	5,76
Décembre 1944	6,05	Mars 1876	5,56
Janvier 1982	6,05	Janvier 1879	5,76
Octobre 1846	6,01	Février 1897	5,80
Janvier 1936	6,01	Février 1904	5,95
Février 1904	5,95	Novembre 1910	6,40
Janvier 1924	5,88	Avril 1913	5,70
Décembre 1952	5,88	Avril 1919	6,14
Janvier 1941	5,85	Mars 1923	6,22
Février 1897	5,80	Janvier 1924	5,88
Décembre 1872	5,76	Mai 1926	5,52
Janvier 1879	5,76	Novembre 1930	5,39
Avril 1913	5,70	Janvier 1936	6,01
Janvier 1955	5,64	Janvier 1941	5,85
Février 1977	5,58	Décembre 1944	6,05
Mars 1876	5,56	Février 1945	5,46
Mai 1926	5,52	Décembre 1952	5,88
Décembre 1868	5,50	Janvier 1955	5,64
Février 1945	5,46	Février 1977	5,58
Novembre 1930	5,39	Janvier 1982	6,05
Janvier 1996	5,36	Janvier 1996	5,36

... soit une trentaine de crues de plus de 5,30 m en 170 ans ! ... dont une douzaine de 6 m et plus ... la dernière il y a plus de 20 ans ...

M. L.

Entre Loire et coteaux

Floraisons printanières dans le Val de Gohier

Retour sur l'article du mois de mai : il s'agissait de reconnaître deux plantes photographiées dans les zones plus ou moins humides du val de Gohier.

Le document N°1 (celui de gauche) montrait des floraisons en forme d'étoile à 6 branches. On y reconnaît la « Dame d'onze heures » ; c'est là son nom le plus courant – elle déploierait ses pétales vers la fin de la matinée – mais on trouvera parfois des dénominations régionales telles que « Petit ail » et « Aillou blanc ». Cette plante, fréquente sur les bords des routes et chemins, parfois également dans les terrains en jachère, ressemble certes à l'ail par son feuillage ; comme lui, elle fait partie de la famille du lis (les LILIACÉES, groupe de plantes dont les pièces florales se trouvent par multiples de 3).

En botanique, sa dénomination latinisée, *Ornithogalum umbellatum*, provient du grec *ornithos* qui signifie oiseau et de *gala*, le lait. La fleur donnerait-elle l'impression d'un oiseau de la couleur du lait ? Le terme *umbellatum* fait référence à la disposition des fleurs en groupe (ce n'est pas comme pour la carotte une véritable ombelle, mais un corymbe)*.

Par erreur, la dame d'onze heures est parfois appelée « étoile de Bethléem », *Ornithogalum nutans*, dont elle est une très proche cousine ; cette dernière a ses fleurs disposées en long épi* et elle est rare dans l'ouest de la France.

La plante qui était montrée en N°2 est typique des Crucifères (groupe au nom actuellement remplacé par BRASSICACÉES, ou plus simplement famille du chou). Les 4 pétales en croix, non soudés, sont caractéristiques de cette famille. Cette plante des lieux humides a pour nom « Cardamine des prés », *Cardamine pratensis*, terme provenant du latin *cardamon*, lequel décrit le cresson. Elle est parfois appelée « cressonnette », « cresson des prés » à cause de la forme de ses feuilles, lesquelles sont comestibles.

J.-C. S.

